Syndic : M. le Syndic
Municipaux : Membres
Rle - 5 OCT. 2010 / 0436
Divers

Interpellation

Interpellation pour la réalisation d'infrastructures nécessaires à la sécurité des piétons dans le secteur des Osches, de Prélaz et des Pléiades

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,
En Novembre 2008 une pétition avait été adressée à la Municipalité afin d'entreprendre des mesures visant à sécuriser le parcours des enfants qui depuis ces quartiers se rendent à l'école.

Après une première rencontre en janvier 2009, la Municipalité a décidé d'effectuer une série de mesures et d'études qui devaient privilégier la mobilité douce sécurisée (chemin piétonnier, éclairage).

En décembre 2009, une 2ème séance a finalement eu lieu avec la présentation d'un projet de cheminement « sécurisé » et éclair, dont la réalisation devait commencer, pour des raisons de température, durant la « belle saison » !

La belle saison 2010 étant déjà derrière nous et mis à part des bruits de couloir, je constate que non seulement aucune amélioration n'a été réalisée, ni aucun préavis n'a été présenté, pour la réalisation d'un éclairage. Par conséquent, je demande à la Municipalité :

- *à quelle année faisait-elle référence en parlant de « belle saison » ?*
- *où en sont les préparatifs annoncés en décembre 2009 ?*

Giuseppe Singarella